



Il fait bon vivre dans le 2^e

Avec 8% d'habitants en plus en cinq ans, notre arrondissement est l'un de ceux à Paris dont la population augmente le plus. Des familles reviennent habiter dans un centre ville qu'elles avaient tendance à fuir jusqu'à présent. L'amélioration de la qualité de vie ces dernières années n'est pas étrangère à ce phénomène. Une pollution en baisse, l'ouverture de nouvelles crèches, le bio dans les cantines, des espaces piétons plus sécurisés, des écoles rénovées, la défense du commerce de proximité... contribuent au dynamisme du 2^e arrondissement. A cela s'ajoute le départ progressif des fabricants de textile du Sentier qui a rendu aux immeubles de ce quartier leur vocation première de logement. Si cette évolution a été un succès c'est que, par ailleurs, la municipalité du 2^e a accompagné la mutation du Sentier vers un quartier numérique. La présence d'emplois qualifiés contribue aussi fortement à renforcer notre attractivité. Travailler et faire ses courses près de chez soi, quel luxe !

Jacques BOUTAULT

Maire du 2^e arrondissement de Paris

Pollution

Agir ensemble pour un air meilleur

Pas facile de lutter localement contre un problème aussi vaste que la pollution de l'air générée principalement par l'automobile. Pourtant, le 2^e arrondissement apporte sa contribution...

L'une des principales causes de la pollution de l'air ambiant en région parisienne est la circulation automobile. Tout le monde en parle mais peu de monde agit. Il faut des pics de pollution aux particules fines (dus principalement aux moteurs diesels) tels ceux survenus en Ile-de-France début décembre, pour que l'émotion grandisse et pour qu'un début de réflexion émerge.

Pourtant si nous sommes sensibles aux pics de pollution, une exposition de longue durée à des taux moyens et bas nuit plus sûrement encore à la santé.

Les faits sont connus depuis longtemps. A tel point que la France risque de lourdes sanctions financières imposées par Bruxelles pour non-respect des normes de qualité de l'air. Et l'on attribue à la pollution atmosphérique plus de 46 000 décès par an. La pollution générée par la circulation automobile est dangereuse, en particulier pour les plus fragiles : les enfants, les personnes âgées... Lutter contre cette pollution sans gêner les déplacements est pourtant possible, voire facile.

Exemple : la vitesse sur le périphérique va enfin être limitée à 70 km/h grâce à l'action opiniâtre des élus écologistes parisiens. Mesure salutaire (même si insuffisante isolément) quand on sait que la vitesse moyenne sur cette autoroute urbaine est de 37 km/h ! Les accélérations ne servent à rien, elles

sont justes néfastes en terme de bruits et de pollutions pour tous ceux qui habitent ou travaillent à proximité (et au prix du carburant, c'est juste crétin). Mettre en place la circulation alternée lors des pics de pollution, obliger le contournement des poids lourds vers les zones moins denses, instaurer des péages urbains ou des restrictions d'accès en centres villes... Et, bien sûr, favoriser les transports en commun et encourager le vélo. Pour être plus efficace, il faudrait agir à l'échelle de la région. D'où l'enjeu de Paris Métropole dont on parle trop peu.

Mais localement que peut-on faire ? Même si beaucoup reste à faire, des opérations comme "Paris Respirer" à l'initiative de la mairie, contribuent à faire baisser le taux de pollution de notre air ambiant.

Dans notre arrondissement, les déplacements sont plus faciles, les circulations douces sont favorisées et les circulations de transit inutiles sont découragées.

La zone piétonne a été renforcée et la circulation y a baissé de 60%. Toutes les réfections de trottoirs et les réorganisations de profil de voirie sont étudiées dans l'intérêt des riverains, des circulations douces et des piétons. Les vitesses excessives et génératrices de dangers et de pollutions sont découragées. Des placettes végétalisées sont créées. Continuons à agir, ici et maintenant, en cohérence avec les actions métropolitaines, contre la pollution de l'air. □





Un arrondissement qui respire

Depuis 2001, la mairie du 2^e a mis en œuvre des aménagements visant à améliorer cadre de vie et santé.

La question de la qualité de l'air est à traiter prioritairement au niveau de l'Île-de-France. Mais aussi, encore plus globalement, en agissant auprès des constructeurs pour les contraindre à améliorer la motorisation des véhicules et à abandonner le diesel.

Pourtant, il est aussi possible de diminuer la pollution de proximité par des mesures locales. Par exemple, on sait que réduire la vitesse de 10 km/h sur le périphérique entraîne une baisse des émissions polluantes de 5%. Ici, dans le 2^e arrondissement, la municipalité a multiplié les zones où la vitesse est limitée à 30 km/h. Le quartier piéton Montorgueil - Saint-Denis a été agrandi en 2006 et le nouveau plan de circulation a permis de diviser par deux le nombre

de véhicules qui y accèdent. L'opération "Paris Respire" dans le quartier du Sentier, tous les week-ends, permet aux piétons et vélos de se réappropriier les rues. Les Grands Boulevards ont été mis à double sens, ce qui a désengorgé l'axe Réaumur-Quatre-Septembre.

Et lorsqu'on connaît le principe de la photosynthèse qui permet aux plantes de se développer en absorbant le gaz carbonique, on comprend l'intérêt qu'il y a à planter des arbres, créer des espaces verts et des murs végétalisés. Une centaine d'arbres a été plantée dans le 2^e arrondissement, des placettes et jardinets ont été aménagés et trois superbes murs végétalisés ont récemment vu le jour. Pour le bonheur des yeux et des poumons ! ☐



Les écolos en pointe !

Des paroles ou des actes ? Quelle belle unanimité lors du dernier épisode de pollution aux particules fines ! Toutes les forces politiques, de droite comme de gauche, sont désormais d'accord pour soutenir les transports moins polluants. Pourtant, concrètement, lorsqu'il s'est agi, il y a quelques mois, de finaliser le renouvellement du parc de bus en Île-de-France pour la décennie à venir, seul le groupe Europe Écologie Les Verts au conseil d'administration du STIF (syndicat des transports franciliens qui gère tous les transports de la région) a voté contre l'achat de 500 véhicules diesel. Beaucoup parlent d'écologie, mais quand il faut agir...



Le diesel cancérigène

Depuis juin 2012, les émissions des moteurs diesels ont été classées cancérigènes dans certains cas par le Centre International de Recherche sur le Cancer. Le diesel entraîne une augmentation du risque de cancer du poumon et de cancer de la vessie. Plus largement, ce sont ses particules ultrafines qui sont responsables d'une majoration de la toxicité de cette pollution avec des conséquences sur les allergies, les maladies pulmonaires et les maladies cardio-vasculaires. Depuis longtemps les études internationales montrent une corrélation entre le niveau de particules fines dans l'atmosphère et l'augmentation de la mortalité toutes causes confondues. On chiffre à 42 000 par an le nombre de morts prématurées en France liées à l'inhalation de ces particules.

Merci de ne pas me jeter sur la voie publique; je préfère être recyclée, s'il vous plaît.

INVITATION

Vous êtes toutes et tous convié-e-s

le **jeudi 23 janvier à 18h30**

au **11 rue de la Jussienne** (Paris 2^e)

à l'inauguration de notre **local de campagne.**

Jacques Boutault présentera

les candidat-e-s de sa **liste écologiste et citoyenne.**

Et comme le veut la tradition républicaine, nous "tirons les rois" :-)
dans une ambiance festive et politique, en présence de nombreux soutiens.

POUR PARTICIPER / ÊTRE INFORMÉ

Nom Prénom

Adresse

Tél Courriel

Je souhaite participer à la campagne municipale

Je désire que mon nom soit publié sur la liste de soutien

Nous contacter : boutault2014, 11 rue de la Jussienne 75002 Paris

Ont contribué à cette gazette : Hussein Bensadek, Jacques Boutault, Laurent Boutault, Noël Burch, Bruno Charpentier, Gilles Donnard, Dominique Dussart, Mary Dyson, Malika Errajafallah, Olivia Hicks, Brigitte Van Hoegaerden, Frédérique Léger, Jean-Paul Maurel, Jacques Pagès, Marianna Widmann.

Retrouvez-nous sur
www.boutault.fr



Local de campagne Boutault 2014, 11 rue de la Jussienne 75002 Paris

Tél. : 06 41 04 67 46 - Courriel : contact@boutault2014.fr